



CCMA
Mercredi 10 novembre 2021
Rectorat de Poitiers

Représentant.es CGT
Laurence CHARPENTIER - Alexandre ROBUCHON

Déclaration liminaire CGT Enseignement Privé
Poitou-Charentes

Mesdames et Messieurs les membres de la CCMA

Nous voici réuni-es pour la 1ère CCMA de l'année, avec un ordre du jour principalement consacré aux promotions (celles de la Hors classe), qui sont devenues le seul moyen aujourd'hui pour les agent-es de voir leur rémunération progresser (pour les « heureux-ses élu-es »...), dans une période de forte augmentation de l'inflation, avec un gel du point d'indice depuis 2017. Peut-être nous répondrez-vous qu'il y a eu la mise en place des primes Grenelle (en mai 2021 et à venir en février 2022) mais d'une part, elles ne concernent pas tous les personnels, d'autre part, l'instauration de primes ne peut être une réponse acceptable et pose la question de leur pérennité. Cette question salariale est centrale, surtout lorsque l'on souhaite rendre plus attractif le métier. Les comparaisons avec nos voisins européens sont aussi sans appel (cf rapport « Regards sur l'Éducation 2021 - OCDE »). Ces mesures salariales ne constituent en rien la revalorisation historique dont se vante le ministre de l'éducation nationale. Il est urgent d'augmenter les salaires, avec un dégel du point d'indice, une refonte des grilles et une mise en œuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La situation des maîtres délégué.es demeure toujours aussi scandaleuse, avec une échelle de rémunération inférieure à celle des contractuel.les du public, entretenant la précarité, surtout pour les collègues qui n'ont pas la possibilité d'obtenir un temps complet.

Et que dire des AESH, dont la grille salariale au 1er septembre, tellement basse au 1^{er} échelon, est devenue obsolète en octobre avec la hausse du SMIC !

A cela, s'ajoute une dégradation des conditions d'exercice du métier, induisant une perte de sens pour de nombreux-euses collègues. Un exemple parmi d'autres : la réforme du bac et du lycée qui accentue la logique du « bac maison », les pressions sur les personnels et le stress pour les élèves. Nous pourrions rappeler aussi la suppression d'heures postes au profit d'heures supplémentaires,

Avec la situation sanitaire qui perdure, ce début d'année aura été à nouveau compliqué et les vacances de la Toussaint, bienvenues pour l'ensemble des collègues, dont nombre d'entre eux nous avaient fait part de leur fatigue, voire de leur épuisement à ce stade de l'année. Pour tous ? Pas tout à fait. En effet, les stagiaires ont eu la « chance » de devoir participer à des formations

sur cette période (3 jours, parfois loin de chez eux). Nous demandons que le rectorat, employeur, intervienne auprès de l'ISFEC pour que soit revu le calendrier de formation et que les stagiaires n'aient plus à l'avenir de temps de formation sur les vacances scolaires.

Autre sujet : le début d'année aura été marqué par la campagne ministérielle sur la Laïcité, confondant malheureusement laïcité et intégration. Ajoutons à cela : « *Dans les établissements catholiques, nous ne vivons pas la laïcité de la même manière* ». Ce sont les propos tenus par Philippe Delorme, secrétaire général du SGEN lors de sa conférence de presse de rentrée. Ainsi, pour l'Enseignement Catholique, cela justifierait que des formations spécifiques soit proposées aux enseignant-es du privé. A la CGT, nous nous y opposons. La Laïcité n'est pas une notion à géométrie variable. Nous demandons le respect de la liberté de conscience pour tous les personnels et le soutien de l'administration à chaque fois que cela sera nécessaire. Nous demandons par ailleurs de pouvoir suivre les mêmes formations sur la Laïcité que nos collègues du public.

Je vous remercie de votre écoute.